



**Rapport  
annuel  
2024**



# Préambule

L'année 2024 a été marquée par des progrès tangibles. Les changements prennent du temps et ne sont pas toujours visibles immédiatement : ils doivent prendre racine avant de porter leurs fruits. Cette année, le CPM a mis en place les bases de nombreux changements – nous attendons avec impatience de voir comment ils se développeront à l'avenir.

D'une part, nous continuons de nous occuper de la **fusion prévue avec les Services psychiatriques universitaires (SPU)**. En 2024, les plans se sont concrétisés : la déclaration d'intention a été signée, une étude de faisabilité a été lancée, et l'élection du nouveau conseil d'administration, qui siège dans les deux institutions, exprime un message clair. Le CPM et les SPU maintiennent leur objectif de fusion, qui bénéficie également du soutien du Conseil-exécutif. Il est donc d'autant plus important de ne pas s'arrêter en si bon chemin, mais de se préparer activement à cette fusion en tant que partenaire solide.

C'est dans cette optique que nous **développons continuellement notre offre**. En tant que première clinique psychiatrique du canton de Berne, nous avons ouvert en mars un Living Museum interne – un espace créatif libre pour les patient-e-s stationnaires et ambulatoires, dans lequel ils peuvent (re) découvrir leur efficacité personnelle par le biais de la création artistique. Et nous avons réussi à combler une importante lacune en matière de soins dans le canton de Berne avec la nouvelle consultation d'évaluation du TDAH et la thérapie de groupe ambulatoire pour adultes.

Une étape importante du développement du CPM a été franchie avec **l'achèvement des travaux de transformation et de construction du bâtiment 25** : cet édifice ne pose pas seulement de nouveaux jalons sur le plan architectural, mais marque également un tournant dans la psychiatrie moderne. Les locaux transparents et lumineux offrent aux patient-e-s, ainsi qu'aux collaborateur-trice-s et aux équipes interprofessionnelles, un environnement répondant aux dernières normes en matière de traitement et de thérapie psychiatriques. Ce bâtiment avant-gardiste sera officiellement inauguré en mars 2025.

Nous l'avons vu cette année : il est possible d'innover et de progresser en ces temps troublés. Si nous faisons route ensemble et tirons à la même corde. Si nous brisons les barrières interprofessionnelles et dialoguons entre nous. Et si tous/ toutes les collaborateur-trice-s poursuivent notre objectif commun en faisant preuve d'un engagement remarquable et en s'impliquant chaque jour.

**Dr Jean-Marc Lüthi**  
Président du Conseil d'administration

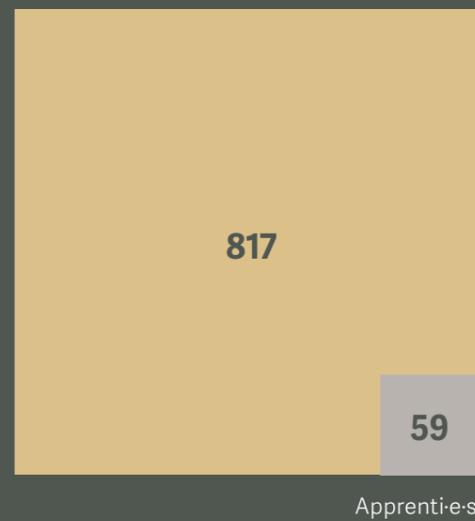
**Dr Ivo Spicher**  
CEO

# 2024 en chiffres

## Les 6 nationalités les plus fréquentes

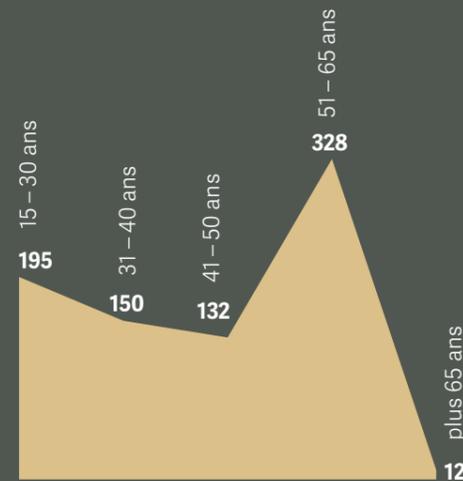


## Collaborateur-trice-s

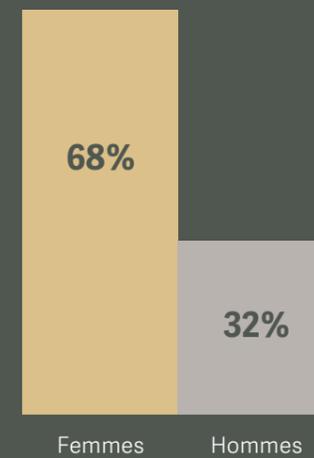


## Âge collaborateur-trice-s

Ø 44 Jahre

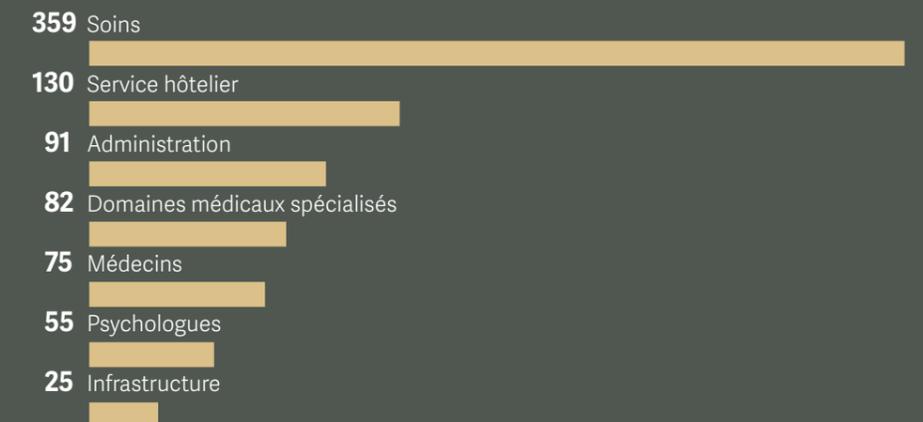


## Femmes et hommes



## Qui travaille où ?

y compris les apprentis



## Patient-e-s

Stationnaires

2982

Ambulatoires

2677

Foyer de vie

51

Placements à des fins d'assistance

896

Urgences, stationnaires

1803

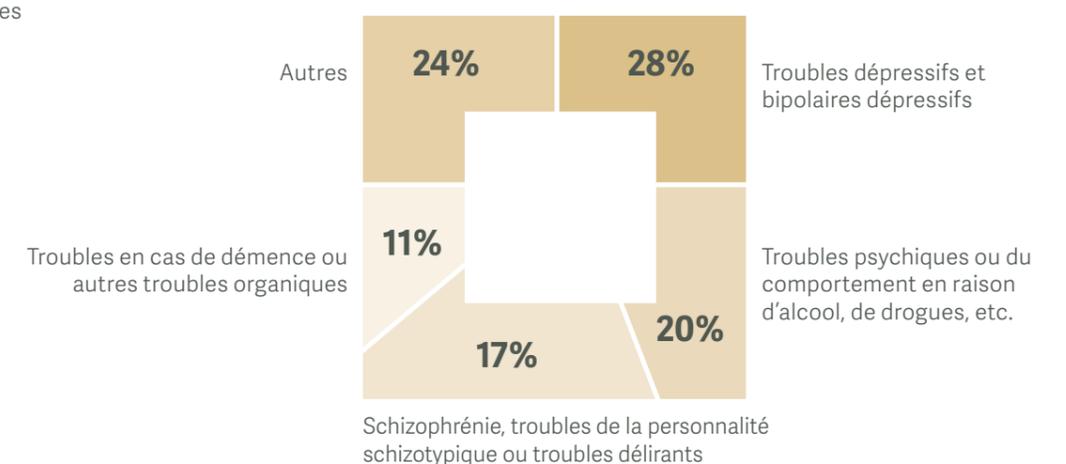
Durée du séjour, Ø en jours

34,7

Jour de soins, stationnaires Ø

103 594

## Diagnostics stationnaires



# Aperçu de notre cœur de métier

Reportage

Même en 2024, la psychiatrie reste un domaine largement méconnu. Cela s'explique notamment par les clichés et la stigmatisation qui lui collent encore à la peau. Nous voulons en finir avec ces préjugés : en ouvrant nos portes et en donnant un aperçu de nos activités quotidiennes. En montrant notre travail – et les personnes qui le font.

Pour l'édition de cette année de notre rapport annuel, nous avons accompagné une collaboratrice et un collaborateur tout au long d'une journée dans le cadre de leurs activités au CPM : Dr Agim Pireva, médecin-chef de la Clinique de la psychose et des addictions, et Anika Frei, cheffe de service de l'unité de soins intensifs de Münsingen. Tous deux nous amènent à découvrir leur quotidien professionnel qui, s'il est parfois éprouvant et stressant, est aussi varié, passionnant et par-dessus tout épanouissant.



**Anika Frei**

Cheffe de service de l'unité de soins intensifs



**Dr Agim Pireva**

Médecin-chef de la Clinique de la psychose et des addictions



## 8 h 40 réunion quotidienne de son service

Après quelques tâches de bureau et une tournée matinale dans le service, le médecin-chef, le docteur Agim Pireva, dirige la réunion quotidienne de son service. Le groupe – composé d'une cheffe de service, de deux médecins assistants, d'une psychologue, d'une assistante sociale, de plusieurs infirmiers et d'un étudiant de l'Université de Berne – discute de la situation actuelle dans l'unité. Ils traitent des entrées et des sorties, de l'humeur et de l'état de santé des patiente-s. Il peut s'agir notamment de vérifier la médication ou de prescrire des examens médicaux externes.



9 h 30

## La formation continue

Une fois par semaine, le docteur Agim Pireva dirige la formation continue interne pour toutes et tous les médecins et psychologues travaillant dans le domaine de la dépendance. Les participant-e-s présentent de brefs aperçus de la recherche actuelle, tels que des études, des analyses de cas ou les derniers développements dans le domaine. La discussion qui suit permet de transposer les informations reçues dans leur contexte de travail. Le thème du jour : l'influence de la durée de séjour en milieu hospitalier sur les résultats du traitement chez les patient-e-s souffrant d'addiction.



Nous avons réalisé beaucoup de choses au cours de l'année écoulée. Nous nous sommes développés en tant qu'entreprise, nous avons élargi nos offres et renforcé notre direction. Tout cela avec un seul objectif en tête : offrir aux patient-e-s du CPM le meilleur traitement possible. Nous vous présentons dans les pages suivantes les principaux jalons que nous avons posés.

# 1

Sécurité du personnel

## Réduire les événements de violence et d'agression

La sécurité des collaborateur-trices est prioritaire : en 2024, le CPM s'est fixé comme objectif annuel de réduire les actes de violence et d'agression. Un groupe de travail interprofessionnel et interdisciplinaire recueille à cet effet les expériences, les besoins et les propositions des collaborateur-trice-s et formule sur cette base des mesures concrètes pour améliorer la sécurité du personnel. Certaines mesures immédiates, appelées « quickwins », peuvent être mises en œuvre par le CPM la même année – par exemple l'introduction d'un nouveau cours préventif. La mise en œuvre de mesures à moyen et long terme est prévue pour 2025.

Implication des pairs

## Accompagnement sur le chemin personnel de la guérison

Le CPM allie connaissances techniques et expérience pratique, et recrute davantage d'accompagnateur-trice-s de guérison en 2024. Ce sont des collaborateur-trice-s qui sont eux-mêmes atteints d'une maladie psychique. Ils s'appuient sur leurs expériences personnelles pour soutenir les personnes souffrant de troubles psychiques dans des situations similaires sur le chemin de la guérison ou pour apporter à l'équipe de soins la perspective des personnes affectées – ce qui constitue un complément précieux à la thérapie. L'accompagnement de guérison s'est implanté depuis longtemps en Suisse, mais le CPM continue à faire œuvre de pionnier dans ce domaine. Depuis quelques années, des pairs interviennent dans certains services de soins aigus, et désormais aussi dans l'unité de soins intensifs de Münsingen. Et à l'automne 2024, l'une des premières accompagnatrices de proches de Suisse a commencé son stage au CPM.

# 3

Fusion

## La déclaration d'intention est signée

En février 2024, le CPM et les SPU signent la déclaration d'intention de fusion avec la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne. Le travail de base est fait, il s'agit maintenant de régler les détails : le CPM réalise une étude de faisabilité en collaboration avec la DSSI. Celle-là examine différentes options de développement de l'infrastructure ainsi que des questions relatives à la planification des capacités, au choix du site et aux conséquences financières. Les résultats de l'étude devraient être présentés au Conseil-exécutif du canton au premier trimestre 2025.

Jalons

# 2

## 4

Offre ambulatoire

**Consultation sur le TDAH chez les adultes**

Les délais d'attente pour les examens relatifs au TDAH sont longs. Pour les adultes en particulier, il n'existe guère d'offres dans le canton de Berne. Le CPM contribue à combler cette lacune en matière de soins et propose depuis août 2024 une consultation spéciale pour le dépistage du TDAH. La consultation comprend un diagnostic minutieux et, le cas échéant, un ajustement de la médication ainsi que des conseils sur les possibilités de traitement ultérieur. Actuellement, l'offre est complétée par une thérapie de groupe ambulatoire pour les adultes dont le diagnostic de TDAH a été confirmé.

## 5

Conseil d'administration

**Changement dans la direction stratégique**

L'élection du nouveau conseil d'administration a lieu le 17 juin 2024. Thomas Keller, Simon Meier, Tessa Müller et Sarah Schläppi rejoindront les membres actuels Marie-Theres Caratsch et le professeur Erich Seifritz. Le docteur Jean-Marc Lüthi continuera d'assurer la présidence du conseil d'administration, désormais assisté du vice-président, le docteur Christoph B. Egger. La nouvelle composition de l'organe de direction est le reflet de la fusion prévue entre le CPM et les SPU : ainsi, les huit membres du conseil d'administration siègent également au conseil d'administration des SPU.

## 6

Infrastructure

**Bâtiment 25 : remise au maître d'ouvrage**

Le projet a été finalisé à l'automne 2024 : le nouveau bâtiment 25 est maintenant achevé. La remise du bâtiment au CPM en sa qualité de maître d'ouvrage a été effectuée en fin d'année, le 16 décembre, par le planificateur général matti ragaz hitz architekten ag. La rénovation intégrale et l'extension de l'ouvrage ont duré près de trois ans ; le bâtiment 25 est désormais prêt à être occupé. Trois unités de soins y emménageront au printemps 2025.



10 h 15

**Entretiens thérapeutiques**

Durant la deuxième moitié de la matinée, le docteur Agim Pireva mène des entretiens thérapeutiques. La patiente actuelle est sur le point de quitter le centre. Elle a terminé avec succès une désintoxication et discute avec lui de ses projets d'avenir. Le docteur Agim Pireva lui expose différentes options de suivi ambulatoire, évalue avec elle les risques de rechute et s'enquiert du soutien éventuel qu'elle reçoit de son entourage social. Cet entretien de sortie lui permet de s'assurer que la réinsertion dans la vie quotidienne se déroule correctement.

13 h 30

## L'accueil

Anika Frei, cheffe de service, attache une grande importance à l'accueil cordial des nouveaux/nouvelles patient-e-s. C'est pourquoi elle organise toujours un bref entretien d'accueil lors de l'admission, en présence d'au moins deux personnes de l'équipe de soins interprofessionnelle. Ces personnes se présentent, souhaitent la bienvenue aux patient-e-s dans le service et décrivent brièvement le déroulement de leur séjour. Ils y abordent le plan de traitement, les offres thérapeutiques ainsi que les possibilités de loisirs et expliquent le déroulement typique d'une journée.



# 7

Modèle PERMA

## Faire preuve de leadership

Le CPM opte pour le modèle de management PERMA, basé sur les forces et les ressources, afin de promouvoir le bien-être, de consolider l'esprit d'équipe et d'améliorer les performances. Les valeurs du modèle PERMA doivent dorénavant constituer la base de la collaboration au quotidien. Concrètement, ces valeurs sont les suivantes :

- Positive Emotions : favoriser les émotions positives
- Engagement : favoriser l'engagement individuel
- Relationship : établir des relations durables
- Meaning : donner du sens au travail
- Accomplishment: mettre en évidence les résultats obtenus

Clinique de psychiatrie gériatrique et de neuropsychiatrie

## Élection de la nouvelle direction de la clinique

Le 18 décembre 2024, le conseil d'administration a élu à l'unanimité le docteur Tilo Stauch médecin-chef de la clinique de psychiatrie gériatrique et de neuropsychiatrie (KAN) ainsi que membre de la direction médicale collégiale et de la direction générale. Il sera soutenu dans sa nouvelle fonction par la docteure Oana Ghira, qui rejoint le CPM en qualité de médecin-chef adjointe de la KAN. Eduard Felber, qui prend désormais la direction des soins de la KAN, complète l'équipe de direction. La direction prendra ses fonctions début 2025.

# 9

Direction médicale collégiale

## Un bon bilan après deux ans

Début 2023, le CPM a mis en place un nouvel organe de direction dans le domaine médical : la direction médicale collégiale (KÄDi). Le docteur Malte Claussen a pris la succession du docteur Ingo Butzke à la présidence en hiver 2024. Après deux ans de mandat, il tire un bilan positif. La KÄDi est notamment parvenue à élaborer et à mettre en œuvre des concepts détaillés sur la prévention du suicide et les mesures de contrainte. Elle a également élaboré un manuel standard interne détaillé sur les procédures médicales et psychologiques de routine. Elle a en outre contribué aux débats spécialisés et s'est engagée en faveur d'une plus grande collaboration interprofessionnelle. L'année prochaine, la KÄDi continuera à renforcer la direction médicale.

# 8



14 h 45

## Réunion interprofessionnelle consacrée aux traitements

Lors de la réunion interprofessionnelle consacrée aux traitements, Anika Frei échange ses points de vue avec l'équipe soignante de base des patiente-s. Celle-là se compose de la personne en charge du cas (issu du domaine médical ou psychologique), de l'infirmière responsable et éventuellement d'autres soignante-s. Ensemble, ils examinent la situation de traitement sous différents angles professionnels, ce qui permet une évaluation globale. Sur cette base, ils formulent de nouvelles mesures thérapeutiques, dont ils discutent ensuite avec les patiente-s.



15 h 30

## Baby-foot

Il faut parfois faire une pause : le personnel soignant de l'unité de soins intensifs de Münsingen joue régulièrement au baby-foot avec les patiente-s. Cela leur permet de se détendre entre les séances de thérapie et apporte un peu de variété dans leur travail quotidien dans le service. Il ne s'agit pas de gagner, mais surtout de s'amuser et de rire ensemble. En plus du baby-foot, les patiente-s ont à leur disposition différents jeux de cartes et de société qu'ils peuvent utiliser dans la salle de séjour – ou se détendre sur le canapé en lisant ou en regardant la télévision.



# Un espace de liberté pour la créativité



**En tant que première clinique psychiatrique du canton de Berne, le CPM ouvre le 1<sup>er</sup> mars 2024 un Living Museum. Les patient-e-s pourront y donner libre cours à leur créativité au moyen de pinceaux et de chevalets, d'aiguilles et de fils, ou de nombreux autres matériaux, techniques et formes de création. La priorité est donnée à l'épanouissement personnel dans un environnement favorable, sûr et sans préjugés.**

« Lorsque je suis arrivé au Centre psychiatrique de Münsingen, j'avais l'impression que ma vie était dans une impasse. J'étais bloqué et je ne savais pas comment continuer – cela se reflétait également sur ma création artistique. Au Living Museum, j'ai voulu aborder les deux aspects : l'impasse au niveau psychique et l'impasse au niveau artistique. »

« Cet acte de libération m'a été bénéfique. Dans l'art, j'ai appris à me détacher du résultat et à me concentrer sur le processus personnel de peinture. J'ai appris à être créatif plutôt que perfectionniste. J'ai commencé à expérimenter au lieu de suivre un plan préétabli. Je me suis laissé entraîner et j'ai appris à lâcher prise. »

« L'observation de mon processus créatif m'a permis de me découvrir moi-même. Quand je peins, je m'immerge dans mon propre monde : j'oublie tout ce qui m'entoure, je suis complètement dans le flow – et donc très proche de moi. Lorsque je refais surface, je me sens détendu et heureux. Cette expérience a été extrêmement importante pour mon parcours de guérison. »

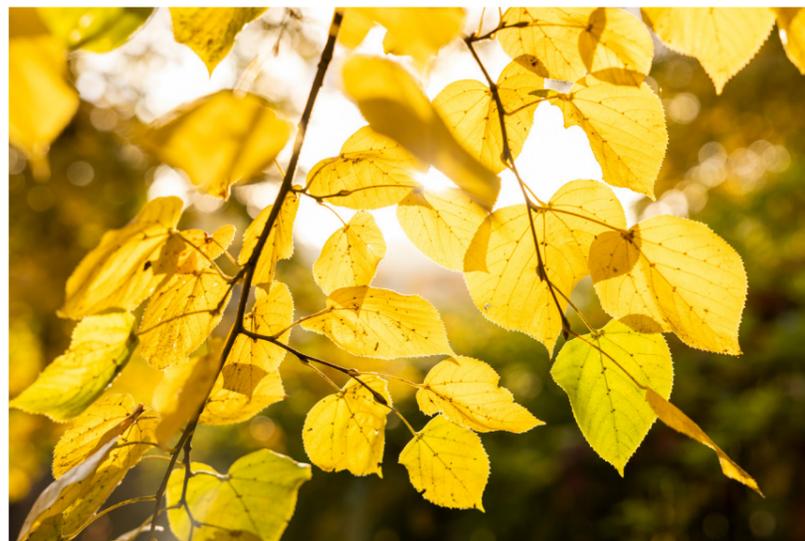
**Lukas Weber** (Nom modifié par la rédaction)  
ancien patient du Living Museum





**En 2024, nos efforts communs ont permis de réaliser des progrès sensibles et d'améliorer le résultat par rapport à l'année précédente. La fusion prévue avec les SPU est entrée dans une phase décisive avec la réalisation d'une étude de faisabilité. La pénurie de personnel qualifié constitue toujours un défi majeur, mais elle a pu être partiellement atténuée par des mesures ciblées. La remise du nouveau bâtiment 25 au maître d'ouvrage a en outre marqué une étape importante pour le CPM.**

# Comptes annuels



## Perspectives d'avenir

Le CPM travaille en collaboration avec les SPU à une solution durable pour les soins psychiatriques. Le « développement de l'infrastructure » constitue un projet central, consistant à élaborer une étude de faisabilité pour une stratégie viable en matière d'infrastructure et de site. Les résultats seront présentés à la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) au premier trimestre 2025.

## Fin des travaux de transformation et de construction du bâtiment 25

L'achèvement du bâtiment 25 a marqué une avancée significative dans les soins psychiatriques. L'édifice offre des locaux modernes, lumineux et adaptés aux patient·e·s, avec des chambres individuelles et des espaces permettant de se retirer dans des conditions apaisantes. Trois unités de soins spécialisées y emménageront à partir de mars 2025 : PAM (Psychose et addictions Münsingen), QEM Akut (Sevrage qualifié Münsingen) et STEP (Thérapie spécialisée pour les personnes psychotiques).

## Pénurie de personnel qualifié

La pénurie de personnel qualifié reste un défi, mais des progrès ont pu être réalisés grâce à des stratégies de recrutement et de développement ciblées. La mise en place d'une direction duale pour la clinique de psychiatrie gériatrique et de neuropsychiatrie permet de renforcer durablement ce domaine.

## Remerciements

Un grand merci à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement ainsi qu'à nos partenaires pour leur collaboration et la confiance qu'ils nous témoignent. Ensemble, le CPM envisage l'avenir avec optimisme et poursuivra ses efforts pour offrir les meilleurs soins possibles aux patientes et aux patients.

Vous trouverez sur les pages suivantes **le bilan et le compte de résultat 2024**

Vous trouverez **les comptes annuels détaillés 2024** (en allemand) sur [pzmag.ch/jahresrechnung2024](https://pzmag.ch/jahresrechnung2024) ou ici ↓



# Bilan

Tous les montants en CHF	chiffre en annexe	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités	1	5'240'270	1'958'891
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	14'429'674	17'613'411
Autres créances à court terme	2	513'734	538'961
Provisions		589'798	631'582
Prestations non facturées	2	8'942'218	7'732'592
Compte de régularisation actif	2	687'566	826'385
<b>Actifs circulants</b>		<b>30'403'260</b>	<b>29'301'822</b>
Immobilisations financières	2	5'391'410	6'077'501
Immobilisations corporelles	3	70'872'224	55'443'566
Biens immatériels	4	-	16'683
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>76'263'634</b>	<b>61'537'750</b>
<b>Total actifs</b>		<b>106'666'894</b>	<b>90'839'572</b>
Engagements financiers à court terme		4'301'164	5'752'282
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2	1'684'444	3'182'391
Autres dettes à court terme	2	7'338'856	2'822'615
Compte de régularisation passif		5'000'000	-
Provisions à court terme	5	746'270	644'841
<b>Fonds de tiers à court terme</b>		<b>19'070'734</b>	<b>12'402'129</b>
Dettes financières à long terme		10'000'000	-
Provisions à long terme	5	5'632'010	6'136'610
<b>Fonds de tiers à long terme</b>		<b>15'632'010</b>	<b>6'136'610</b>
<b>Fonds de tiers</b>		<b>34'702'744</b>	<b>18'538'739</b>
Capital social		34'900'000	34'900'000
Réserves issues du capital		26'352'998	26'352'998
Réserves de bénéficiaires		11'047'835	16'650'639
Bénéfice annuel		-336'683	-5'602'804
<b>Fonds propres</b>		<b>71'964'150</b>	<b>72'300'833</b>
<b>Total passifs</b>		<b>106'666'894</b>	<b>90'839'572</b>

# Compte de résultat

Tous les montants en CHF	chiffre en annexe	01.01.2024 – 31.12.2024	01.01.2023 – 31.12.2023
Recettes domaine stationnaire	2	83'085'232	74'413'026
Recettes résidences	2	7'830'792	6'987'077
Recettes domaine ambulatoire		3'821'210	3'777'574
Réductions sur ventes		-112'062	-66'219
<b>Produit net</b>		<b>94'625'172</b>	<b>85'111'458</b>
Autres produits d'exploitation		4'985'569	5'720'291
Variation des effectifs prestations non facturées		1'209'626	800'526
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>100'820'367</b>	<b>91'632'275</b>
Charges de personnel		-80'459'202	-76'505'551
Frais de matériel		-2'119'624	-1'677'511
Autres charges d'exploitation		-14'782'778	-15'420'334
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-97'361'604</b>	<b>-93'603'396</b>
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>		<b>3'458'763</b>	<b>-1'971'121</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	3	-3'738'255	-3'652'166
Amortissements sur immobilisations incorporelles	4	-16'683	-39'105
<b>Amortissements</b>		<b>-3'754'938</b>	<b>-3'691'271</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts (EBIT)</b>		<b>-296'175</b>	<b>-5'662'392</b>
Produits financiers		129'049	109'551
Charges financières		-169'557	-49'963
<b>Résultat financier</b>		<b>-40'508</b>	<b>59'588</b>
<b>Résultat annuel</b>		<b>-336'683</b>	<b>-5'602'804</b>



**pzm**

**Éditeur :**

CPM Centre psychiatrique  
Münsingen SA  
Hunzigenallee 1  
3110 Münsingen  
031 720 81 11  
info@pzmag.ch  
pzmag.ch

**Concept et rédaction :**

Michael Wüthrich, CPM SA

**Comptes annuels :**

Mathias Wernli, CPM SA

**Conception :**

Reto Eckert, CPM SA

**Photographie :**

David Niederhauser,  
Merlin Photography SA

**Impression :**

Imprimerie ediprim, Bienne

**Traduction :**

Apostroph SA, Berne

**Relecture :**

Rotstift AG, Bâle

**Tirage :**

1500 exemplaires en allemand  
200 exemplaires en français  
Avril 2025

